



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Jura

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 4 février 2022

### ÉDUCATION : LE PROJET DE CITÉ ÉDUCATIVE POUR SAINT-CLAUDE LABELLISÉ

Le 29 janvier 2022, à l'occasion du Comité interministériel des Villes, le Premier ministre a annoncé la liste des nouveaux lauréats au label « Cité éducative ». À ce titre, la candidature de la ville de Saint-Claude a été retenue et fait désormais partie des 200 sites du territoire national qui vont bénéficier de moyens exceptionnels afin d'accompagner les initiatives locales.

Cette labellisation traduit la volonté de conduire une stratégie ambitieuse et innovante de l'éducation à destination des élèves du primaire et du secondaire scolarisés sur Saint-Claude, tout particulièrement les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire.

Ce label Cité éducative permettra d'encourager l'ambition scolaire, de développer l'ouverture culturelle et citoyenne, de développer le sport scolaire et la pratique sportive, et de rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire en diversifiant l'offre de formation et l'insertion professionnelle, et en renforçant la découverte des filières de formation et du monde du travail.

Le projet des Cités éducatives a été lancé par le Gouvernement en 2018. Porté par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère en charge de la Ville, les cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, autour d'une série de mesures nationales (scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, Plan mercredi, « Devoirs faits », prime Rep+, petits-déjeuners à l'école...), mais aussi d'initiatives locales pour favoriser le travail collaboratif entre tous les acteurs : école, collectivités, associations, parents.

Fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires est le maître mot des Cités éducatives.

Retrouvez davantage d'informations sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports : <https://www.education.gouv.fr/les-cites-educatives-un-label-d-excellence-5093> ou sur le site des Cités Éducatives : <https://www.citeseducatives.fr/>

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

8 rue de la Préfecture  
39030 Lons-le-Saunier Cedex